



Actualité presse
27 novembre 2025

Lancement officiel de la campagne nationale hiver

France Montagnes

En cette fin de mois de novembre, le coup d'envoi de la saison de ski a été donné notamment par la campagne de communication nationale hiver de France Montagnes. Ce nouveau dispositif autour du concept : **“À la montagne, tout devient culte”** est une campagne de communication coconstruite avec l'agence We Are Bandits, pensée pour faire rayonner la magie des massifs français dans les grands centres urbains.

La saison d'hiver est lancée officiellement depuis le week-end dernier en station et avec elle, l'envie de retrouver ce qui fait la force des montagnes françaises : des moments uniques, des sensations, des souvenirs... bref, du culte.



Du 17 au 26 novembre 2025, la campagne de lancement de saison d'hiver par France Montagnes a offert une visibilité exceptionnelle au concept **“À la montagne, tout devient culte”**, célébrant la dimension émotionnelle, presque mythique, de l'expérience montagne.

Le dispositif en bref :

1. 7 villes ciblées : Paris, Marseille, Lyon, Toulouse, Nice, Nantes et Strasbourg
2. 1 090 zones d'affichage stratégiques
3. 1 ambition : faire vibrer l'imaginaire montagne auprès des principaux bassins de clientèle

Cette campagne d'affichage est complétée par un dispositif digital d'ampleur (Meta & YouTube), incluant du retargeting mobile, pour continuer d'engager les publics affinitaires jusqu'à fin décembre.

Campagne anti-tabac : une communication clé en main pour les stations

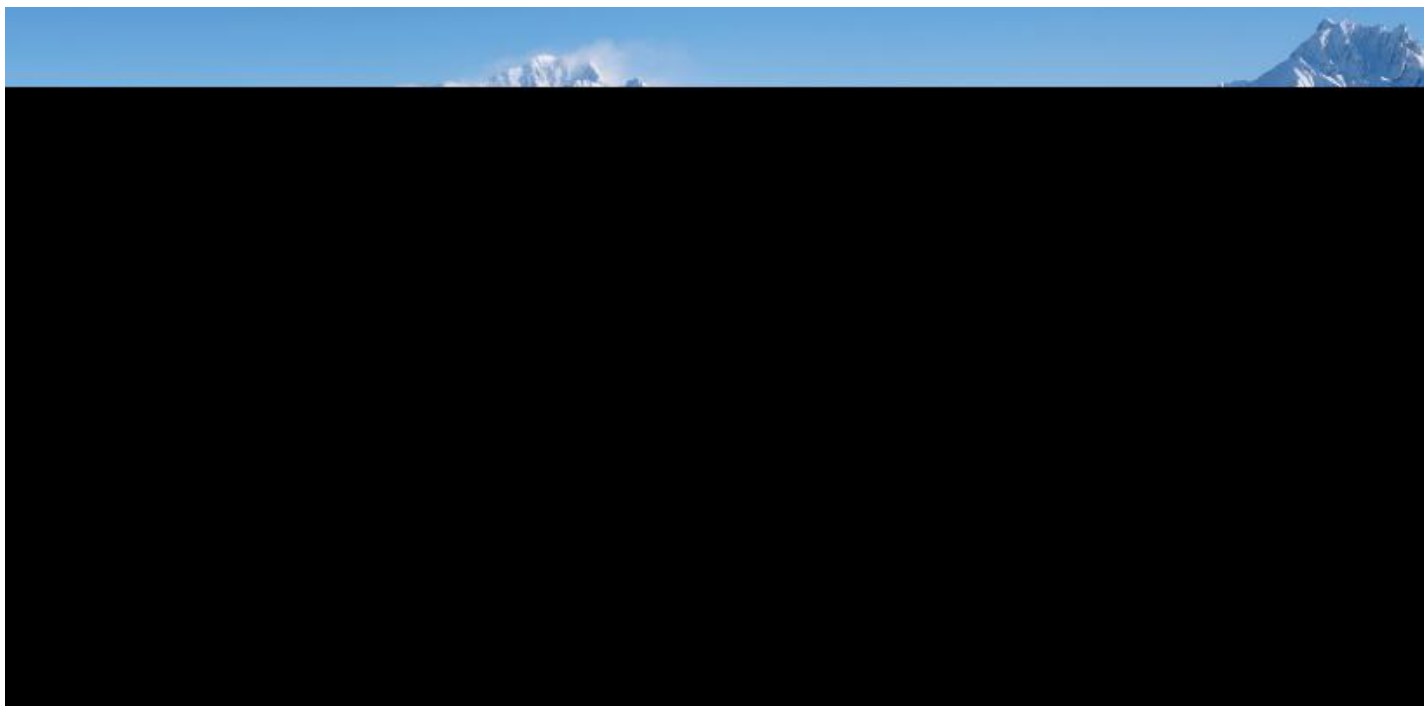
Le décret du 27 juin 2025 étend désormais l'interdiction de fumer à de nouveaux espaces extérieurs, afin de renforcer la protection de la santé publique et de l'environnement. Cette mesure, intégrée au plan « Génération Sans Tabac », cible spécifiquement les lieux fréquentés par les jeunes et vise à réduire l'exposition au tabagisme passif et la pollution liée aux mégots. Déchets n°1 devant les emballages alimentaires. Il met plus de 10 ans à se dégrader et peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau.

Au sein des stations françaises, les espaces suivants sont concernés par cette interdiction : les remontées mécaniques (tous types confondus, y compris les télésièges), les files d'attente des remontées mécaniques, les pistes de ski.

Afin d'informer les clients avec le sourire, **France Montagnes, collectif qui fédère et anime les stations de montagnes françaises**, met à disposition des stations une **campagne de communication légère et décalée** clé en main, destinée à faire connaître cette nouvelle réglementation.

Ce kit de communication a ainsi été construit en collaboration avec l'agence We Are Bandits avec une déclinaison de 6 visuels (dont un en anglais), disponibles en **version digitale** pour les réseaux sociaux ou des écrans, ou en **version imprimée** afin de les utiliser sur des espaces du domaine skiable.

Une manière originale et légère de communiquer au plus grand nombre directement sur les lieux concernés par l'interdiction.



Visuels et informations complémentaires par retour de mail.

Contact presse France Montagnes

Marie Lourdel - +33 6 69 62 22 51 - m.lourdel@france-montagnes.com

www.france-montagnes.com